

Tages-Anzeiger, lundi 4 décembre 2023

Tribune d'invité

Contribuez à la sécurisation de l'approvisionnement en énergie !

La transformation du système énergétique doit réussir. Lettre ouverte au nouveau Parlement.

Michaël Frank

Mesdames et Messieurs les députés,

Avec l'adoption de l'Acte modificateur unique (*Mantelerlass*), le Parlement précédent a pris un enjeu éminemment important à la fin de la législature pour donner à l'expansion des énergies renouvelables l'impulsion dont elle a tant besoin. De plus, la loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité avec des énergies renouvelables vise également à permettre ce qu'elle dit dans son titre : assurer l'approvisionnement en électricité.

L'Acte modificateur unique est l'engagement clair d'un Parlement prêt à faire des compromis pour renforcer la production nationale et donc la sécurité de l'approvisionnement. Le Conseil des États l'a adopté à l'unanimité, le Conseil national avec seulement 19 voix contre. La loi fournit les instruments pour faire avancer le projet générationnel de « restructuration du système énergétique ».

En tant que branche industrielle de l'électricité, nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour y parvenir. D'autre part, ceux qui s'opposent à l'Acte modificateur unique font preuve d'un manque de volonté de compromis et risquent de mettre fin à la production nationale d'électricité renouvelable et de mettre ainsi en danger la sécurité de l'approvisionnement.

Notre branche veut aller de l'avant avec le développement des énergies renouvelables et faire des investissements correspondants dans un approvisionnement en électricité sûr.

C'est ce que démontrent de manière impressionnante de nombreux projets de réseau et plus de 100 projets d'extension d'énergies renouvelables à différents stades. S'ils étaient mis en œuvre, ils produiraient environ 3,4 térawattheures (TWh) d'électricité hivernale précieuse et contribueraient ainsi de manière significative à la réalisation de nos objectifs.

Mais comme on le sait, l'expansion n'est pas encore vraiment lancée. Trop souvent, des procédures qui durent 20 ans ou plus en raison d'intérêts particuliers sont la norme.

L'Acte modificateur unique sera accompagné d'autres mesures au cours de la prochaine législature. Il s'agit notamment du projet de loi sur l'accélération des installations de production, et du projet de consultation pour l'accélération de la transformation et de l'extension du réseau, récemment commandé par le Conseil fédéral.

Il est essentiel que l'accélération soit également étendue aux raccordements ainsi qu'aux nécessaires conduites côté réseau. Le réseau et les installations de production doivent enfin être compris comme un système global et traités comme tels par voie réglementaire. En tant que branche, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir ces modèles de toutes nos forces.

Dans le même temps, nous continuons à compter sur vous, en tant que Parlement, pour parvenir à faire adopter des propositions aussi novatrices en matière de sécurité d'approvisionnement. Après tout, un débat récurrent chaque année sur une crise énergétique est indigne de la Suisse. Nous devons nous éloigner de cela.

La sécurité de l'approvisionnement est l'objectif primordial : un projet générationnel. Nous n'y parviendrons qu'ensemble et de manière pragmatique. La guerre de tranchées idéologique n'a plus sa place. Nous devons résister et nous résisterons au battage inévitable autour du changement lié à la restructuration du système énergétique – pour un approvisionnement énergétique sûr, une Suisse forte en tant que site économique et pour les générations futures.

Nous comptons sur vous !

Michael Frank est directeur de l'Association des entreprises électriques suisses (AES-VSE).